

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Du Comité du Nord
En date du 10 avril 2025
Sur exercice clos au 31/12/2024**

MEMBRES PRESENTS A JOUR DE LEUR COTISATION

- Madame Maryse BRIET, Administratrice
- Madame Liliane CARPENTIER, Bénévole
- Madame Marie-Christine CHAUVIN, Bénévole
- Monsieur Gilbert CHRETIEN, Bénévole
- Madame Chantal DELVAUX, Adhérente
- Monsieur Olivier DILLIES, Adhérent
- Madame Florence DIZY, Adhérente
- Madame Annette DUBOIS, Bénévole
- Madame Valérie DUFOR, Administratrice
- Madame Christine FERRO, Bénévole
- Monsieur Maxime HOET, Directeur du CD 59
- Madame Sylvie JORIEUX, Bénévole
- Madame Monique LANCELLE, Bénévole
- Monsieur Christophe LECORNE, Adhérent
- Monsieur Bernard LEGRAND, Adhérent
- Madame Lara LEONARDO, Salariée
- Madame Agnes MEURILLON, Membre de droit
- Madame Martine PECQUEUR, Administratrice
- Madame Laurence PERTHAME, Secrétaire Générale du CD 59
- Madame Maureen POLLART, Administratrice
- Madame Véronique ROUCOU, Trésorière du CD 59
- Monsieur Pascal VERBRUGGHE, Adhérent

AUTRES MEMBRES PRESENTS

- Madame Christianne AUBERT LAGEARD, Bénévole
- Madame Lucie BAUWENS, Salariée
- Monsieur Anthony BLONDE, Lille Université Club
- Madame Laurine BIGOTE, Salariée
- Madame Eglantine CAMUS, Ville de Lille
- Madame Julie DESMEDT, Salariée
- Madame Océane DHALLUIN, Salariée
- Monsieur le Commissaire aux Comptes - CTN FRANCE
- Monsieur Sébastien DUPREZ, Association Leucémie Espoir 59
- Madame Laetitia GABILLON, ERC Flandre Intérieur
- Madame Monique GRYSO, CODEP EPGV
- Madame Isabelle POVOA, Bénévole
- Madame Annaelle REISER, Salariée
- Monsieur Rudi WOLFF

MEMBRES EXCUSES ET POUVOIRS

- Monsieur Dominique CHOMBARD, pouvoir à Madame Annette DUBOIS

- **Madame Dimitra CORNEJO, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Monsieur Manuel CORNEJO, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Elisabeth HAZARD, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Annick LEGRAND, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Pascale POLLART, pouvoir à Madame Maureen POLLART**
- **Monsieur Daniel PRATTE, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Monsieur Jean Marc RIGOT, Pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Françoise TAVERNE, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Monsieur Jean-Louis VANHEE, pouvoir à Madame Monique LANCELLE**

MEMBRES EXCUSES

- **Monsieur Philippe MACQUET, Bénévole**

Conformément à nos statuts, l'Assemblée générale a été convoquée par voie de presse en date du 26 Mars 2025 dans les annonces légales de La Voix du Nord et Nord Eclair et transmise aux administrateurs, aux bénévoles et aux donateurs par courriel.

Maxime HOET, Directeur du Comité du Nord accueille les personnes présentes et les remercie pour leur présence. Il remercie également tous les bénévoles pour leur engagement.

La Présidente, Madame Monique LANCELLE, ouvre la séance à 14h15 en remerciant les personnes présentes à cette Assemblée Générale Ordinaire du Comité du Nord.

<p style="text-align: center;">Rapport moral de la Présidente du Comité du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer</p>

Présenté par la Présidente, Monique LANCELLE

Madame Monique LANCELLE commence son rapport moral en rendant hommage à Madame Patricia DEREUDER, Administratrice et membre du Bureau, référente sur l'aide aux malades et aux proches aidants qui nous a quitté récemment. Elle remercie et salue l'investissement de Gérard VANDENBERGHE et de Philippe MARTIN.

Madame LANCELLE indique aux membres présents que le Comité a participé à deux audits au cours de l'année 2024. Le premier opéré par le label du Don en Confiance est venu saluer le dynamisme du Comité, le second opéré par notre Fédération est venu vérifier que notre fonctionnement global est en adéquation avec la réglementation et les orientations fixées par le national. L'année 2024 a également été l'occasion de réaliser un diagnostic territorial afin d'identifier le positionnement de la Ligue dans le paysage associatif. Enfin, notre nouveau logiciel de saisie des dons a été déployé permettant une plus grande efficacité dans la saisie et le suivi des dons.

Au niveau de l'équipe salariée, Madame LANCELLE présente les évolutions avec notamment le départ de Marie-Claire et l'arrivée d'Océane pour la remplacer au secrétariat, la démission de Caroline remplacée par Laurine en Prévention, l'arrivée de Julie en Janvier 2025 sur Lig'Entreprises, et le départ en retraite de Nathalie en socio-esthétique, remplacée par une prestataire en vacation.

Tout au long de l'année, différentes actions ont été mises ou remises en place :

- Pour la recherche : soutien à 1 million d'euros à la recherche régionale et nationale.

- En prévention : mise en place d'actions ciblant les publics précaires (sans abris, Esat etc) et interventions multiples lors des grandes campagnes de dépistages avec un nouvel axe celui des cancers masculins. Signature d'une convention avec l'Académie afin de développer les actions de prévention en milieu scolaire.
- Pour l'aide aux malades : nombreuses sont les nouveautés en accompagnement des personnes malades et des aidants (Développement du dispositif patients ressources, évènement lors de la journée des aidants,...).
- En communication et événements : toujours le "relais pour la vie" à Lambersart avec de plus en plus d'équipes. Une collaboration avec le "Cht'i" qui fût également un succès avec un don pour notre comité. L'organisation d'un séminaire des bénévoles a aussi été un succès

Madame LANCELLE évoque également le projet phare de l'année 2024 pour le Comité qui a certainement été l'acquisition du 3ème étage du bâtiment qui nous a permis de transformer le premier étage en plateau dédié exclusivement aux soins de support et de transférer nos bureaux au troisième. Autre nouveauté pour cette année passée à savoir la mise en place de réunions inter-comités nous permettant échanges et collaboration mais aussi la création de bénévoles référents au sein du Comité.

La Fédération a vu en Mars la démission de son président remplacé par le docteur Philippe Bergerot, ancien président du Comité de Loire-Atlantique. Enfin, notre conseil d'administration a vu le retour du correspondant national en la personne de Thierry SARRAZIN. D'autres actions correspondant aux différentes missions de la Ligue ont vu ou revu le jour et vous seront développées par les différents chargés de mission du Comité que je salue et remercie à cette occasion.

Pour 2025, un accent tout particulier sera mis sur les missions Lig'Entreprises, ma Ville se ligue, sur le développement des soins de support au sein de nos locaux (en soirée ou le samedi), sur le recrutement des bénévoles et sur le renforcement des Espaces Ligue, sur la signature d'une convention avec Oncolille autour de la Recherche.

Enfin à noter également pour 2025, 2 rendez-vous importants :

- Le Relais pour la Vie à Templemars les 14 et 15 juin
- Les états généraux des malades et des proches aidants au Conseil Régional le jeudi 27 novembre.

Pour conclure, Madame LANCELLE souhaite mettre à l'honneur et remercier les bénévoles sans lesquels le Comité ne serait rien et il en est de même pour les salariés du Comité. Elle remercie également nos donateurs et partenaires qui nous permettent de porter les actions et les projets que nous développons

Enfin elle soumet ce rapport moral à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée valide à l'unanimité des personnes présentes et représentées le rapport moral du Président.

Approbation du PV de l'AG supplémentaire du 11/04/2024

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées

Maxime HOET, directeur du Comité du Nord présente le bilan des activités 2024 avec l'appui de toute l'équipe salariée du Comité.

Concernant le pilotage du programme et les acteurs mobilisés :

- ✓ L'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2024
- ✓ Le Conseil d'Administration, composé de 22 Administrateurs s'est réuni 5 fois en 2024
- ✓ Le Bureau, composé de 7 membres s'est réuni 11 fois en 2024

- ✓ 118 bénévoles
- ✓ 10 Salariés dont 1 en alternance
- ✓ 1 Stagiaire
- ✓ 2 Volontaires en Service Civique

Programme 2024

Au cours de l'année 2024, le programme du Comité du Nord s'est développé autour de nos 4 missions et de 4 axes transversaux

1. RECHERCHER POUR GUERIR

Le soutien à la recherche représente un investissement de 1 021 722 € sur le plan régional et national.

548 000 € pour la recherche régionale

- 12 projets régionaux soutenus

409 382 € pour la recherche nationale

- 243 015,05 € - Equipes labellisées
- 95 061,07 € pour soutenir des programmes de recherche clinique
- 51 306,14 € pour le programme Jeunes et Cancers
- 20 000 € pour le programme de recherche-action SOS Age

64 340 € de frais de fonctionnement de la mission

2. PREVENIR POUR PROTEGER

Lig'entreprises

- 56 interventions prévention – soit un peu plus de 20% des actions de prévention globale
- 11 actions maintien et retour dans l'emploi dans 9 entreprises différentes
- 1822 salariés sensibilisés

Collectivités

- Poursuite du développement des espaces sans tabac dans plusieurs communes
- Evénement Colon Tour - Maubeuge
- Spectacles – débat en lien avec la belle histoire

Publics vulnérables / en situation de handicap

- 25 interventions (ESAT, Unadev, sauvegarde du Nord...)
- 437 personnes sensibilisées

Formations et suivi des bénévoles tout au long de l'année

- Cancer colorectal, cancer du sein, alcool, tabac
- Réunion d'échanges et points individuels sur les projets
- Bénévoles référents sur les projets prioritaires : pharmacies, défi scolaire, explotabac, personnes en situation de handicap

3. AIDE AUX PERSONNES MALADES ET AUX AIDANTS

Animation du pôle

- 2 salariés
- 13 prestataires

- 48 bénévoles : 20 écoutants, 12 intervenants
- 15 patients ressources
- 4 modérateurs et 4 référents projets

Développement des accompagnements

- 24 accompagnements pour les patients, jeunes, proches aidants
- 201 patients et 58 proches aidants accompagnés au Comité
- 450 patients accompagnés à l'hôpital

Développement du volet Proches Aidants

- Pérennisation et développement des accompagnements pour les aidants
- Création de supports de communication
- Animation d'une conférence et d'un webinaire
- Organisation et création d'une pièce de théâtre à l'occasion de la Journée Nationale des aidants
- Intervention lors des Etats Généraux des patients et des aidants à Paris

Développer les Espaces Ligue

- Ouverture d'un Espace Ligue à Seclin en mars 2024
- Réalisation d'entretiens avec les bénévoles écoutants
- Mise en place d'un plan de formation pour 2025

4. MOBILISER LA SOCIETE

Commission sociale

Cette année ce sont :

- 435 dossiers déposés
- 327 demandes acceptées pour un montant total de 138 840 € avec des aides accordées de 100€ à 1000 €.
- 83 dossiers refusés et 25 annulés par manque de justification. Le nombre moyen des demandes acceptées par mois est de 27 demandes.

Appel à projets

Les objectifs de l'appel à projets étaient les suivants :

- Accompagner les jeunes malades et leur famille durant l'hospitalisation, et/ou après l'hospitalisation (APA, ...)
- Développer des actions pour les personnes malades ;
- Développer des actions pour les proches aidants ;
- Développer des actions en lien avec le retour et le maintien dans l'emploi. 40 projets ont été déposés (hors ERC) auprès du Comité du Nord. 30 ont obtenu une aide financière pour un total de 69 317 €. Les 8 Espaces Ressources Cancers ont été soutenus à hauteur de 64 000 €.

A. POURSUIVRE ET DEVELOPPER LE BENEVOLAT

Recruter de nouveaux bénévoles

32 bénévoles recrutés (+15 % vs 2023)

10 sessions de recrutement réalisées par l'équipe et les bénévoles référents

Assouplissement du processus avec des rendez-vous en visio pour faciliter l'intégration

Promotion renforcée sur réseaux sociaux & sites spécialisés (Facebook, Instagram, LinkedIn, Bénévolt...)

Former et sensibiliser les bénévoles

15 formations organisées

100 participations bénévoles + 8 participations hors bénévoles

Développer la coordination et la fidélisation

Parcours d'accueil et accompagnement personnalisé

Séminaire des bénévoles : 30 participant.es, engagement de 4 nouveaux bénévoles
Rendez-vous annuel du 5 décembre consolidé pour renforcer la cohésion

B. COMMUNIQUER ET DEVELOPPER DES EVENEMENTS

Communication externe

Missions sociales : Valorisation des actions : Promotion des missions sociales, la recherche, la prévention et l'accompagnement.

Visibilité : Développement des newsletters, des réseaux sociaux et des supports de communication.

Rayonnement : Travaille sur le rayonnement du Comité et renforcer les partenariats.

Communication interne

Newsletter du Comité du Nord Information pour les bénévoles des projets et des informations importantes chaque mois.

Mailing d'informations Envois de mailings réguliers pour maintenir le lien avec les bénévoles.

Transmission des informations fédérales (équipe salariée) : Relai des informations des instances fédérales pour anticiper les projets

Communication en équipe des projets transversaux : Assurer une communication fluide et complète pour garantir l'implication de chacun.

Développer des événements

Événements du Comité : Réorganisation des commissions du Relais pour la Vie et planification des prochaines éditions.

Événements de nos partenaires : Gestion des sollicitations et valorisation des événements partenaires.

C. AGIR SUR LES TERRITOIRES

Ma Ville se Ligue contre le Cancer

Promotion du dispositif existant depuis 2015 dans le Nord. Recrutement d'une salariée en alternance sur les territoires du Cambrésis et de l'Avesnois et depuis Septembre 2024 de la Flandre Intérieure.

Recruter des bénévoles sur les territoires

Répondre aux demandes

Adapter notre procédure de recrutement des bénévoles

Mise en place de bénévoles référents qui vont aussi agir en lien avec les territoires

Rayonnement du Comité

Se rendre aux évènements, aux remises de chèques, ... est indispensable pour notre visibilité sur les territoires

D. POURSUIVRE ET DEVELOPPER NOS PARTENARIATS

Poursuivre les actions engagées entre les Comités de la région Hauts-de-France. L'échange de pratiques et l'approche transversale entre comités étant bénéfiques pour tous.

Développer le programme Lig'Entreprises suite au recrutement d'une chargée de mission dédiée.

Poursuivre nos partenariats avec les institutions (ARS, Région, CARSAT et CPAM, Asso des Maires du Nord, Villes et agglomérations.

Partenariats à développer aussi avec les associations et les établissements de santé, avec les entreprises, avec les notaires et avec la Ligue Nationale.

MERCI !

à chacun des 118 bénévoles et des 10 salarié(e)s qui travaillent toute l'année, au secrétariat du comité du Nord, au Point info du Centre Oscar Lambret et dans les Espaces Ligue, en prévention, sur les territoires, dans les différentes commissions ainsi qu'aux assistantes sociales et médecins de la commission de secours aux malades.

MERCI !

À tous les donateurs et partenaires de participer à la lutte contre le cancer.

Rapport financier

Présenté par Madame Veronique ROUCOU, Trésorière

ORIGINE DES RESSOURCES

Dons collectés auprès du public

Leur montant atteint 1 295 029 € pour l'exercice 2024 contre 1 305 288 € en 2023 soit une baisse de 10 259 €.

Cotisations des adhérents

Le nombre d'adhérents est de 14 296, soit une baisse de 290 adhérents par rapport à 2023 (14 586 adhérents). Le montant des cotisations s'élève à 114 368 € alors qu'en 2023 le total était de 116 688 € soit un différentiel de 2 320 € en moins.

Le montant total des ressources issues du marketing s'élève donc à 1 409 397 € contre 1 421 976 € en 2023 soit une baisse globale de 12 579 €.

Il est nécessaire de continuer régulièrement nos actions de marketing et de manifestations diverses afin d'endiguer la baisse du nombre d'adhérents et pérenniser nos ressources.

Legs

Leur montant s'élève à 595 283 € contre 521 113 € en 2023. Il est difficile de maîtriser ces rentrées de fonds toujours aléatoires. Il ne faut pas oublier le caractère très exceptionnel de ces ressources.

Subventions et autres concours publics

Les autres produits affectés aux missions sociales sont de 7 076 € et comprennent 1 736 € de collectivités locales et 5 340 € de subventions diverses.

Autres fonds privés pour un total de 1 000 €

Autres produits liés à la générosité du public

Ils représentent un montant total de 214 106 € (56 495 € en 2023) et se décomposent comme suit :

- Ventes (dont abonnements Vivre) 1 427 €
- Prestations et autres ventes 3 031 €
- Activités de récupération 1 589 €
- Autres produits affectés aux missions sociales 2 959 €
- Produits financiers 58 093 €

- Manifestations 19 768 €
- Quotes parts de générosité reçues d'autres entités 127 238€

Autres produits

Ils représentent un montant total de 134 430 € (116 111 € en 2023) et se décomposent comme suit :

- Contributions financières sans contrepartie : 105 463 € (90 138 € en 2023)
- Parrainage des entreprises : 405 € (1 700 € en 2023)
- Autres produits (transfert de charges, produits exceptionnels) : 28 562 € (24 273 € en 2023)

Utilisation des fonds dédiés sur exercice antérieur 8 055 €

Le total général des ressources est de 2 386 443.27 € (+ 223 326.62 € vs 2023).

AFFECTATION DES RESSOURCES

Actions de lutte contre le cancer (Missions sociales) :

Elles représentent 75.31 % du total des emplois (73.92 % en 2023).

Recherche, Information pour la Prévention et le Dépistage, Actions en direction des Malades et leurs proches.

Les fonds affectés aux missions sociales sont de 1 851 216 € en 2024 contre 1 846 280 € en 2023, soit une augmentation de 4 936 €. Les fonds affectés aux missions sociales restent relativement stables entre 2023 et 2024.

Nous allons voir la répartition de ces fonds dans les différentes missions que mène le Comité du Nord dans la lutte contre le cancer.

RECHERCHE :

En 2024 : 1 021 723 € ont été affectés à la recherche dont 409 382 € aux programmes nationaux, pour le financement d'équipes labellisées, en soutien du programme national Enfants, Adolescents et Cancers, en soutien de programmes de recherche sur le cancer du sein, en soutien d'une étude de recherche clinique sur les déterminants psychologiques, ... et 548 000 € à la recherche régionale et 64 341 € aux frais de fonctionnement de la mission recherche, contre 928 040 € en 2023, soit une augmentation de 93 683 €.

Cette somme attribuée à la recherche représente 55.19 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

PREVENTION ET DEPISTAGE :

En 2024 : 175 244 € ont été affectés à cette mission, dont 3 584 € dans le cadre de l'appel à projets, contre 211 770 € en 2023 soit une baisse de 36 546 € expliquée par l'arrêt de l'appel à projets en prévention.

Cette somme attribuée à la prévention représente 9.47 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS EN DIRECTIONS DES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES :

En 2024 : 647 341 € ont été affectés aux actions en direction des malades et des proches, dont 138 840 € d'aides financières dans le cadre de l'appel à projets contre 699 391 € pour 2023, soit une baisse de 52 050 €.

Cette somme attribuée à l'action pour les malades représente 34.97 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

Dans cette mission sociale, l'aide financière aux personnes représente 138 840 € (fonds de secours), soit 7.5 % des missions sociales et 21.45 % de la mission APPM alors qu'en 2023 nous avons affecté la somme de 236 115 € soit une baisse de 92 275 €.

SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE

En 2024 : 3 287 € au titre de cette mission visant à défendre les droits des personnes malades et de leurs proches.

Cette somme attribuée à la mission société et politiques de santé représente 0.18 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS DE FORMATION

En 2023, 3 621 € au titre de la formation et de l'amélioration des pratiques.

Frais de recherche de fonds

Ils sont de 386 369 € et sont notamment composés de 289 106 € de frais d'appel de dons, 69 412 € de frais de traitement de dons, 27 066 € d'achats pour manifestation et représentent 15.72 % du total des emplois, contre 366 860 € en 2023, soit une augmentation de 19 509 €.

Les frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 199 576 € contre 255 759 € en 2023 (baissée liée à l'adoption d'une clé de répartition des charges indirectes dans les missions sociales) et se décomposent comme suit :

➤ **Frais de communication**

Ils sont de 66 977 € et représentent les frais engagés pour notre communication interne et externe ainsi que les diverses actions de communication du Comité (2.72 % du total des emplois).

➤ **Fonctionnement**

Ils s'élèvent à 74 781 € (3.04 % du total des emplois).

➤ **Cotisations statutaires**

Elles s'élèvent à 29 584 € et représentent les sommes versées à la Fédération de la Ligue (10% des ressources du Comité hors legs)

➤ **Autres charges**

Elles comprennent les dotations aux amortissements et les charges financières de l'exercice pour un montant de 39 587 € (1.61% du total des emplois).

Impôts sur les bénéfices

16 753 €

Fonds dédiés

4 345 €

Le total général des emplois s'élève à 2 458 258.56 €

L'exercice se solde par **un déficit de 71 815.29 €**

Il est précisé par la Trésorière que nous sommes agréés par le Comité de la Charte de déontologie faisant appel à la générosité du public qui a pour mission de contrôler également notre organisme en tant qu'audit externe.

Nous sommes soumis par à un contrôle annuel appliqué par notre Commissaire aux Comptes le cabinet CTN à Lezennes dont le rapport est présenté selon l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

En outre, la ligue doit répondre à la Cour des comptes qui procède logiquement à de nombreux contrôles.

Approbation des comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes le 24 Mars 2025, la Trésorière demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir délibérer sur l'affectation du résultat en réserve générale.

Après cette affectation le poste de Réserve générale s'élèvera à 2 386 175.57 €.

BILANS FINANCIERS

Actif

La trésorerie disponible au 31 Décembre 2024 est de 2 815 373.05 €.

L'actif immobilisé est essentiellement composé de l'immeuble situé au 4/6 rue Pierre Dupont ainsi que des dépenses engagées au cours de l'exercice pour la rénovation des 1^{er} et 3^{ème} étages, déduction des amortissements et provisions.

Passif

Nos réserves s'élèvent à 2 457 991 € en début d'exercice. A cela vient se déduire le solde déficitaire de 71 815 € sur l'exercice 2024 soit un montant de réserve s'élevant à 2 387 175.57 €.

Les provisions sont composées de 65 000 € pour risques (litige en cours) et 21 114 € pour charges (retraites).

Les dettes sont essentiellement composées des financements de chercheurs, votés en fin d'exercice qui n'ont pas été versés avant la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat

Le résultat d'exploitation 2024 est de - 140 225.62 € et donc en augmentation par rapport à 2023 (- 374 838.46 €).

Les produits d'exploitation ont augmenté de 180 664.95 € (8.52%) entre 2023 et 2024 tandis que les charges d'exploitation ont baissé de 53 947.89 € (2.16%).

Il est important de noter les éléments suivants :

- Le nombre d'adhérents continue de baisser en 2024. Les cotisations s'élèvent à 114 368 € (contre 116 688 € en 2023).
- Les subventions et concours publics ont baissé sur l'exercice : 7 076 € contre 15 140 € en 2023.
- Les ressources liées à la générosité du public ont baissé : - 1.83 % (1 296 029 € en 2024 contre 1 320 175 € en 2023).

Les charges d'exploitation ont diminué de 53 947.89 € (-2.16 %) notamment car :

- Les salaires et traitements ont baissé de 9.41 % (départ en retraite en 2024 ainsi qu'une démission)
- Les autres achats et charges externes ont diminué de 4.61 %
- Le report en fonds dédiés a baissé de 72.03 % par rapport à l'exercice précédent

L'année 2024 se solde par un résultat déficitaire de 71 815.29 € tandis qu'en 2023 ce déficit était de 334 582.78 €.

PERSPECTIVES 2025

Nos locaux dédiés aux activités de soins de support ayant été mis en service en début d'année 2025, nous souhaitons que l'ensemble de nos activités aient lieu dans ces nouveaux espaces. Nous entendons également développer des activités en soirée et le week-end afin de toucher des publics en activité professionnelle.

Avec le recrutement d'un.e chargé.e de mission Ma Ville se Ligue contre le Cancer en cours d'année nous entendons renforcer nos actions avec les collectivités territoriales sur l'ensemble du département en priorité sur la prévention.

Nous souhaiterions également renouveler l'accueil des personnes en mécénat de compétences qui représentent un soutien important dans le développement de nos actions en communiquant auprès des entreprises qui proposent ce dispositif à leurs salariés.

Pour l'exercice 2025, nous estimons des ressources s'élevant à 2 173 000 € et des emplois à 2 435 000 € soit un déficit de 262 000 €.

Le déficit prévu pour l'exercice 2025 nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de : 262 000 €.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Audit du Don en Confiance qui salue le travail du Comité ;
- Intégration à la démarche du Kit Comités avec 2 audits (Mise en conformité et Diagnostic Territorial)
- Réalisation de travaux au 1^{er} étage et 3^{ème} étage ;
- Réélection de Madame LANCELLE au poste de Présidente ;
- Départ à la retraite d'une salariée ;
- Licenciement d'une salariée ;
- Démission d'une salariée ;
- Recrutement d'une secrétaire ;
- Recrutement d'une chargée de mission Lig'Entreprises ;
- Intégration d'un service civique et d'un stagiaire ;
- Renouvellement du recrutement d'une chargée de développement territorial en alternance ;
- Migration mi-septembre sur Donalig, nouveau logiciel de gestion des dons.

Postérieurement à la date de clôture des comptes, il n'est survenu aucun évènement nécessitant un ajustement des comptes annuels autre que ceux déjà pris en compte le cas échéant. A la date d'arrêté des comptes annuels, les conséquences liées à la situation géopolitique mondiale perdurent. L'association n'est pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Néanmoins, à cette date d'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre entité n'est pas remise en cause.

Présentation du rapport du Commissaire aux comptes

Le cabinet CTN France a effectué son audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Monsieur le Commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Il a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi. Il atteste que **14 296** adhérents sont à jour de leur cotisation.

Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, ni sur les informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, ni sur les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Budget 2025

Madame ROUCOU rappelle que les chiffres de ce budget ne sont qu'une estimation des dépenses et des recettes pour l'année 2025.

Budget ressources	Cotisations et dons	1 640 000€
Total générosité du public 2 173 000€	Legs	400 000€
	Mécénat et partenaires	60 000€
	Manifestations ventes	40 000€
	Subventions	20 000€
	Produits financiers, divers	13 000€
Budget Emplois	Recherche	770 000€
Total des missions sociales 1 785 000€	Information prévention	265 000€
	Dépistage	
	Actions pour les malades	735 000€
	(Dont 240 000 € pour la commission sociale)	
	Formations	5 000€
	Société et politique de santé	10 000€
Autres emplois 2025	Frais de recherche de fonds	335 000€ (dont 315K€ pour marketing)
Total général des emplois 2 435 000€	Frais de fonctionnement	130 000€
	Frais de communication	60 000€
	Cotisations statutaires	30 000€
	Impôts et taxes	35 000€
	Autres charges financières	60 000€

Déficit prévu pour 2025 nécessitant une reprise sur la Réserve Générale de **262 000 €**.
Ce budget n'amenant aucune remarque est ratifié par l'Assemblée Générale.

Vote des Résolutions

Préambule

Démission de Monsieur Denis-Yves LESAULT le 29 Juillet 2024 (Membre de droit).
Démission de Monsieur Gérard VANDENBERGHE le 9 Septembre 2024.
Démission de Monsieur Philippe MARTIN le 4 Novembre 2024.
Nomination de Monsieur Thierry SARRAZIN le 17 Décembre 2024 (Membre de droit).
Décès de Madame Patricia DEREUDER le 4 Mars 2025.

Présentation des résolutions

Résolution 1 : Approbation rapport moral 2024

Après en avoir pris connaissance, L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées le rapport moral du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Résolution 2 : Approbation du rapport financier 2024

Après en avoir pris connaissance, L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées le rapport financier du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Résolution 3 : Approbation des comptes 2024

Après en avoir entendu la présentation des comptes du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024, L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2025.

Résolution 4 : Affectation du résultat 2024

Ayant approuvé la constatation d'un résultat déficitaire de 71 815,29 € (soixante et onze mille huit cent quinze euros et vingt-neuf cts) pour l'exercice 2024 et sur proposition du Conseil d'administration du 24 Mars 2025, l'Assemblée générale décide de prendre ces fonds sur la Réserve générale.
Imputation sur la Réserve générale : 71 815,29 €

Après imputation, le compte de réserve générale s'élèvera à 2 387 175,57 €

Résolution 5 : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L612-5 du Code de Commerce, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées ce rapport et les conventions afférentes

Résolution 6 : Quitus au Trésorier

L'Assemblée générale donne quitus à la Trésorière du Comité du Nord de la Ligue Contre le Cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Résolution 7 : Approbation du budget 2025

Après présentation et selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve à la majorité moins une voix contre le budget du Comité du Nord de la Ligue Contre le Cancer pour l'exercice 2025.

Résolution 8 : Quitus au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Résolution 9 : Election d'administrateur

Nomination de Sandrine MORIZET, en remplacement de Gérard VANDENBERGHE, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer.

L'Assemblée Générale procède au vote.

Madame Sandrine MORIZET est élue administratrice à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Résolution 10 : Election d'administrateur

Nomination de Maryse BRIET, en remplacement de Philippe MARTIN, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer.

L'Assemblée Générale procède au vote.

Madame Maryse BRIET est élue administratrice à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Résolution 11 : Election d'administrateur

Nomination de Véronique LEMAIRE, en remplacement de Patricia DEREUDER, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer.

L'Assemblée Générale procède au vote.

Madame Véronique LEMAIRE est élue administratrice à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Questions

- **Un adhérent** suggère qu'il serait pertinent d'organiser un évènement réunissant toutes les forces vives de la région en matière de cancer afin de travailler collectivement. Il est précisé que des Etats Généraux des personnes malades et des proches aidants sont organisés en Novembre 2025 au Siège de Région.
- **Le travail des bénévoles et des salariés est salué par plusieurs personnes présentes à cette Assemblée Générale.**

Conclusion du Directeur

Monique LANCELLE
Présidente du Comité du Nord

Laurence PERTHAME
Secrétaire Générale